

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	13 ^{ème}
Nom de site	TOLBIAC ENST	Numéro	751312
Adresse du site	212, rue de Tolbiac	Hauteur	R+9 (27.75m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables et de la fréquence 700MHz dans la 4G et le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G) sur les antennes existantes		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	07/03/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	07/04/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, et 2600MHz) ainsi que l'ajout de la fréquence 700MHz et le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G) sur les antennes existantes orientées vers les azimuts 0°, 150° et 240°		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 6.04m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G: 0° < 4V/m - 150° < 3V/m - 240° < 5V/m 5G (3500): 0° < 2V/m - 150° < 4V/m - 240° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	34.38m		

Incidence visuelle

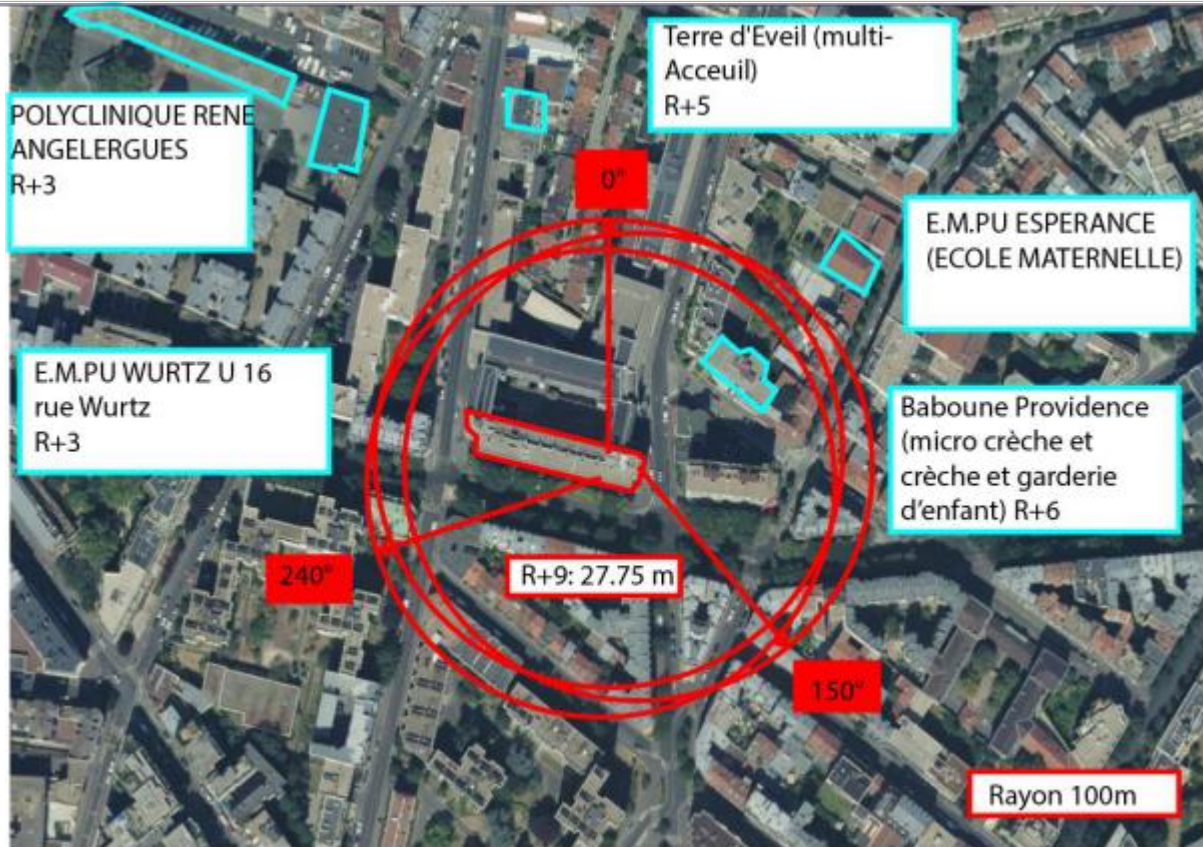
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer une nouvelle antenne à faisceau orientable par secteur dans les mêmes azimuts que les antennes existantes.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

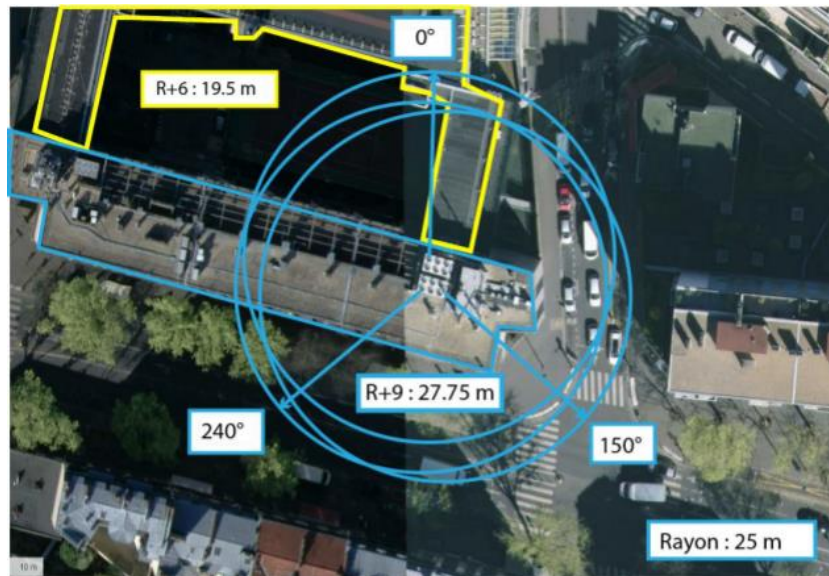
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
E.M.PU ESPERANCE (ECOLE MATERNELLE)	12 rue de l'Esperance 75013	5.75 m	Non	161 m	0.48
E.M.PU WURTZ U 16 rue Wurtz	16 rue Wurtz 75013	11.25 m	Non	116.05 m	0.01
Baboune Providence	26 rue de la Providence 75013	16.75 m	Non	134 m	1.76
Terre d'Eveil	37, rue Vergniaud 75013	11.25 m	Non	126 m	1.22
POLYCLINIQUE RENE ANGELERGUES	10 RUE WURTZ 75013	11.25 m	Non	195 m	0.12

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Pas de vis-à-vis dans les 25m

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	24.5 m	28.5 m	29.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

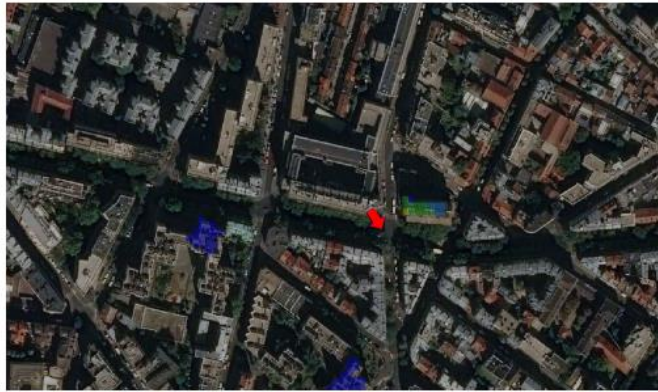
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 150°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	27.5 m	32.5 m	29.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimut 150°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 32.5 m .



Légende



vi. Azimut 240°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 29.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Photo du site vue depuis la rue avant travaux



Photo du site vue depuis la rue après travaux

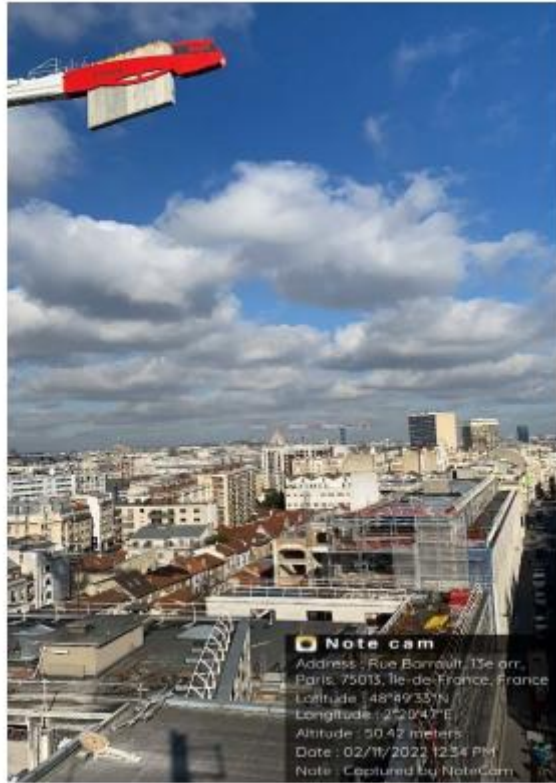


Vue des Azimuts

Azimut S0 : 0°



Azimut S1 : 150°



Azimut S2 : 300°

